Zeitschrift: Patrimoine fribourgeois = Freiburger Kulturgüter

Herausgeber: Service des biens culturels du canton de Fribourg = Amt für Kulturgüter des Kantons Freiburg

Band: - (2010)

Heft: 19

Artikel: Au pays de l'or blanc, le chalet du Crêt de la ville à Gruyères

Autor: Lauper, Aloys

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1035674

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Fig. 1 Côté jardin, le chalet du Crêt de la Ville, le vallon de l'Albeuve et l'horizon des Préalpes avec au-dessus de la ville de Gruyères, la dent de Broc, la dent du Chamois et la dent du Bourgo.

AU PAYS DE L'OR BLANC, LE CHALET DU CRÊT DE LA VILLE À GRUYÈRES

ALOYS LAUPER

A la limite septentrionale du site de Moléson-Village[1], cerné par le modernisme et le tout béton des années 1960, le chalet du Crêt de la Ville apparaît comme un pan de Gruyère authentique échoué aux confins d'une grande utopie architecturale[2]. Posé à 1127 m d'altitude, à l'extrémité de la crête nord-est du Moléson, sur une terrasse au confluent du rio de Rativel et de l'Albeuve, le chalet jouit d'une vue imprenable sur la ville de Gruyères, dans l'axe du vallon de l'Albeuve. Au premier abord, rien ne distingue ce bâtiment des nombreux chalets d'alpage alentour: un parallélépipède de 12 m sur 15, construit à poteaux avec remplissage en madriers sur soubassement en maçonnerie, coiffé d'un grand toit revêtu de tavillons, avec une étable plus étroite greffée à l'est, de 6,5 m sur 8,5. Les spécialistes avaient cependant noté sur des linteaux de porte, deux millésimes parmi les plus anciens repérés sur ce type de construction[3]. Sur la face nord, effacée par le temps, la date «1690» est gravée dans le bois tandis qu'à l'est, la date «1720» est peinte en rouge. Une analyse dendrochronologique réalisée en 1991 par le laboratoire du Musée cantonal d'archéologie de Neuchâtel, complétée en 2009 par dix-huit nouveaux échantillons prélevés par le Laboratoire Romand de Dendrochronologie, ont confirmé l'ancienneté de cette construction et justifié les efforts entrepris pour son sauvetage et sa conservation[4].

Le décompte des cernes

Les premières études s'étaient concentrées sur la grande charpente à poteaux couvrant le volume principal. Elles avaient permis de conclure que tous les bois utilisés provenaient de coupes effectuées durant l'automne ou l'hiver 1719-1720 et l'année suivante, durant l'automne ou l'hiver 1720-1721. Les seconds prélèvements, sur les élévations, ont démontré que les sablières basses et les sablières hautes du volume couvert par le toit en pavillon provenaient du même lot[5] comme les poteaux analysés dans la partie nord. Au sud par contre, les quatre poteaux étudiés sur toute la longueur de la façade, étable comprise, étaient issus d'épicéas abattus en automne ou en hiver 1876-1877, indice d'une intervention réparatrice importante de ce côté du chalet, pourvu d'ailleurs d'un bardage de protection. Les six prélèvements faits dans le corps de bâtiment oriental – sur une sablière haute, deux poteaux, un entrait, une panne et un arbalétrier – montraient que cette construction avait été réalisée avec des bois abattus durant l'automne ou l'hiver 1819-1820.

Sur la base de ces résultats, sachant que les bois étaient généralement mis en œuvre dans les mois qui suivaient leur abattage, on a conclu que le volume principal du chalet avait été construit dès 1720 comme l'indiquait la date peinte à l'entrée orientale. Aucune pièce analysée ne donnait une date plus ancienne, mais le linteau millésimé 1690 n'était pas le seul indice d'une construction antérieure que ce chalet aurait remplacée. La paroi séparant l'ancien saloir de la chambre à lait repose en effet sur une semelle en maçonnerie inhabituelle pour les divisions. On pouvait donc imaginer une première construction, beaucoup plus modeste, dont on n'aurait repris que le socle et quelques pièces, l'encadrement de porte notamment.

Des archives et des hommes

Comme l'indique son nom, l'alpage était propriété de la ville de Gruyères depuis belle lurette et son exploitation a laissé des traces dans les archives. Les registres des séances du Conseil communal et les comptes de la ville de Gruyères

1 Route du Lynx 96, anc. Crêt de la Ville 225, puis Moléson-Village 230.

2 Sur la genèse du site touristique de Moléson-Village, voir: Patrick RUDAZ, Moléson-Village. De l'utopie au réalisme, in: CMG 3 (2001), 71-78.

3 ANDEREGG 1996, 271.

4 Patrick GASSMANN, Rapport concernant les analyses dendrochronologiques du chalet d'alpage: Le Crêt de la Ville à Gruyères, Laboratoire de dendrochronologie du Musée cantonal d'archéologie de Neuchâtel, typoscript, 12.1991 et Jean TERCIER, Jean-Pierre HURNI et Christian ORCEL, Rapport d'expertise dendrochronologique. Chalet d'alpage à Moléson-Village, Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Réf. LRD09/R6185, typoscript, 02.2009 (ASBC).

5 Sauf la sablière basse au nord issue d'un bois abattu en automne/hiver 1718-1719.

6 AC Gruyères, MC 1684-1703, 29.01.1690. Nommé pour trois ans, le maisonneur remplissait une fonction proche de celle d'un architecte de ville, s'occupant à la fois de la police des constructions et des chantiers publics.

7 AC Gruyères, MC 1703-1734, 9.07.1719.

8 Ibid., 25.11.1719.

9 AC Gruyères, Cpte n° 113, du gouverneur Antoine Gachet, 11.11.1719-11.11.1720, livrances extraordinaires, f. 26. Comme c'était l'usage, les comptes étaient rendus à la saint Martin, à la fin du cycle agricole.

10 Ibid., f. 32 et MC 1703-1734, 17.12.1719.

11 AC Gruyères, MC 1703-1734, 19.03.1720.

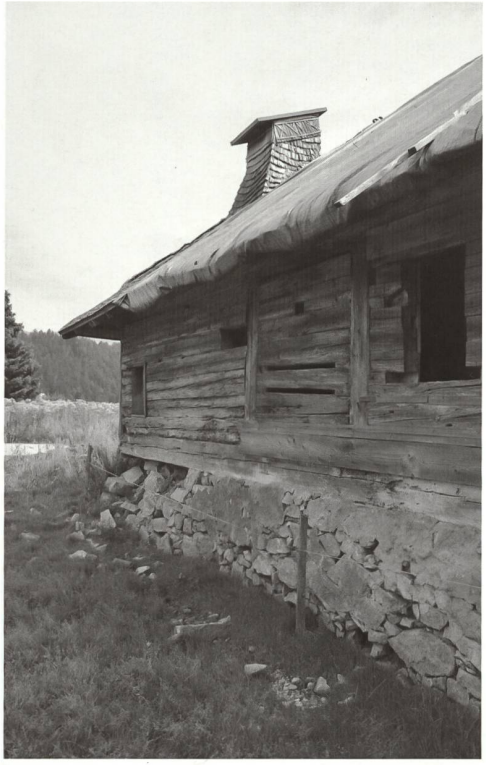

Fig. 2 Vue partielle de la façade nord, à la hauteur de la chambre à lait dont on voit les fentes de ventilation, montrant l'état actuel du soubassement en maçonnerie et la construction en poteaux et madriers.

ont éclairé les observations faites in situ. On apprend ainsi que le 29 janvier 1690, après que Jacques Castella eut proposé de «faire le grenier du Crest», le Conseil donna «la charge de faire ledit Grenier beau et bon audit Jacques Castella, maître Pierre charpentier et Jean Loÿs Bussard maisonneur»[6]. Durant l'année 1690, on construisit donc un «grenier» à fromages, autrement dit un saloir sur l'alpage communal du Crêt. Les «montagnes» faisaient l'objet d'un entretien soigneux et constant comme en témoignent les dépenses faites pour l'essartage, l'épierrage et la réparation des bâtiments, régulièrement contrôlés. En été 1719, le gouverneur Antoine Gachet et le maisonneur Frantz Joseph Gachet gagnent le Moléson pour juger des réparations nécessaires au «grenier du Crest»[7]. Sur la base de leur rapport, le Conseil prend la décision en novembre 1719 de remplacer le bâtiment par un chalet neuf[8]. Bravant les rigueurs de l'hiver, le gouverneur, le maisonneur et Pierre Bussard se rendent sur place le 1er décembre «pour voir comme on retabliroit le Challet du Cret»[9]. Dans les jours qui suivent, le curial François-Pierre-Emmanuel Gachet présente au Conseil un «plan dressé pr. la construction» du nouveau bâtiment. A la demande des autorités, il fait même «un nouveau dessein» qui reçoit leur approbation et un cahier des charges avec doubles pour les charpentiers de la commune qui contesteront son devis[10]. En mars 1720, on finit par s'entendre sur un prix total de 206 écus petits[11], l'équivalent à cette date d'une trentaine de bons gruyères négociés un peu en dessous de 7 écus petits la meule[12], un luxe inaccessible aux charpentiers rétribués 7 baches la journée. Au bout du compte, trois semaines de paie pour le roi des fromages et 588 jours de labeur pour s'offrir un des beaux chalets de la région, matériaux non compris. L'ouvrage est alors attribué à François Pittet dit Franchon, Claude Rime, Frantz-Joseph, Jean-Nicolas et Jean Gachet, tous bourgeois de Gruyères et semble-t-il tous charpentiers ou menuisiers[13]. Le 23 mai, le secrétaire de ville et Pierre Bussard se rendent sur l'alpage du Crêt «voir ou l'on couperoit le bois pr. le challet»[14]. Les charpentiers travailleront donc sur place. La construction proprement dite est rapide, quinze jours pour dresser la bâtisse, des fondations au faîte. Le 15 septembre, le Conseil autorise Franchon Pittet, responsable du chantier, à utiliser pour la confection des «murailles» de la terre brûlée au lieu du sable introuvable sur place en quantité suffisante[15]. Le 6 octobre, on annonce que Franchon Pittet a terminé l'ouvrage qu'on lui a confié «pr. le toit et les murailles du Challet du Crest»[16]. Un mois plus tard, on présente au Conseil un rapport d'expertise établi par les commis de la commune assistés par deux spécialistes «désintéressés», le maître charpentier Antoine Pasquier et le maître maçon Joseph Ducrest qui jugent le bâtiment «bien fait» mis à part un détail d'aménagement[17]. 1030 florins – les 206 écus petits promis – furent alors versés aux six artisans qui y ont travaillé, Franchon Pittet, Claude Rime, les trois Gachet et Jean Currat[18]. Les comptes de l'année suivante étant perdus et les registres du Conseil muets, on ignore si des travaux furent vraiment entrepris en 1721. L'année d'après, en plus de réparations aux couvertures des chalets du Peny, du Commun et de la Joux d'En-haut, la commune fit construire le chalet des Auges[19].

On est donc bien loin de l'image d'Epinal d'une architecture sans architecte et d'un savoir immémorial transmis de bouche à oreille. Comme pour tout bâtiment public ou ouvrage d'art tel le pont du Châtelet pour lequel le sculpteur et charpentier Jean Verdan fournit un dessin pour la reconstruction en 1692[20], l'autorité et ses

12 Roland RUFFIEUX et Walter BODMER, Histoire du gruyère en Gruyère du XVIe au XXe siècle, Fribourg 1972, 66, tableau 3. Il s'agit de prix à l'exportation. Les auteurs donnent pour 1690 un montant un peu supérieur à 7 écus petits alors que les archives communales mentionnent «pour six beaux fromages envoÿes à Frÿbourg pour Solleure trois vieux acheptes de Madame la Ballive pesant 108 livres à 9 sols la livre, 12 écus petits 3 baches» (AC Gruyère, MC 1684-1703). Les gruyères de la baillive, pesant 18 kg chacun, valaient donc sur le marché local 4 écus petits et un bache, soit 81 baches. Autre comparaison possible, le prix du bœuf vendu en 1720 à Fribourg 23,35 écus bons poids vif par tête soit 582 baches ou 29 écus petits, selon Nicolas MORARD, L'évolution des prix de quelques denrées alimentaires à Fribourg au 18e siècle, in: AF 47 (1965/66), 101.

13 Cf. n. 12. Aucun doute pour «Frantzon» Pittet et pour les deux fils du menuisier «Frantzon» Gachet, soit Jean-Nicolas et Jean. Mis à part «Jacques Bussard à Antoine masson», signalé le 16.11.1690 dans les registres du conseil, on n'a repéré le nom d'aucun autre maçon dans les documents consultés, en particulier en 1720.

14 AC Gruyères, Cpte n° 113, livrances extraordinaires, f. 28.

15 AC Gruyères, MC 1703-1734, 15.09.1720: «Le Conseil a bien voulu condescendre a cela moyennant qu'il employe du sable pour reboucher soit replatrer les dites murailles et qu'il fasse bien brusler la terre par les massons».

16 Ibid., 6.10.1720.

17 Ibid., 28.10 et 11.11.1720.

18 AC Gruyères, Cpte n° 113, livrances extraordinaires, f. 33 et 35. Les spécialistes reçurent chacun 2 florins petits soit 8 baches pour leur journée d'expertise.

19 AC Gruyères, Cpte n° 116, 11.11.1721-11.11.1722, f. 6 et 26.

20 AC Gruyères, Cpte n° 91, 11.11.1691-11.11.1692, f. 38 et MC 1684-1703, 27.06.1692: «M. Jean Verdan de Nérivue s'offrant de rebastir le pont de Chastelet emmené par la force des eaux de la Sarine, voulant aussi auparavant donner le dessin et projet de la manière qu'il le veut entreprendre, on a trouvé à propos de voir premièrement son dessin et ensuite établir quelqu'un pour conférer avec autres maitres habiles et connaissants, afin de le faire rebastir d'autant mieux».

21 Si l'on se réfère à la norme actuelle de 1 m par UGB (unité de gros bétail).

Fig. 3 Vue intérieure de l'étable avec la grande paroi de séparation et les portes donnant sur le saloir tout à gauche, la chambre à lait et la cuisine dans le fond.

fonctionnaires ont discuté de l'implantation du nouveau bâtiment, fait dresser des plans et des devis, établi des soumissions, négocié avec les artisans, signé des contrats, nommé une commission de bâtisse et sollicité deux spécialistes pour contrôler la bienfacture de l'ouvrage et établir une reconnaissance provisoire des travaux.

Un «carré» typique de sa génération

Le chalet de 1720 était divisé longitudinalement par une paroi séparant l'étable, l'«aryà», elle-même partagée en deux rangées de couches ou «djîtho» pouvant accueillir 30 vaches au maximum[21]. A l'opposé se succédaient, d'est en ouest, la cuisine, la chambre à lait et le saloir dont les dimensions correspondaient peut-être à l'ouvrage antérieur[22]. Le «trintsâbyo», lieu de préparation des repas et de fabrication des fromages, était doté selon l'usage d'un foyer, le «krou dou fu», à même le sol, surmonté de la «bouârna», la borne servant également au fumage de la viande. La «tsanbra a lathi» est bien identifiable aux fentes horizontales ébrasées, les «béte» qui en assuraient la ventilation sur la façade nord, à la hauteur des «baranye», les tablards où l'on disposait les «dyètso», les jattes à lait, pour faciliter la montée de la crème[23]. La dernière pièce, le «gournê», servait à la fois de saloir et de dépôt de fromage. A une époque où les saloirs étaient généralement de petites constructions indépendantes, cette particularité est bien signalée dans les premiers cadastres incendie de la commune qui parlent dès 1818 d'un «chalet contenant un sellage ou magasin à fromage»[24]. En 1827, l'hoirie de Fégely fit encore dresser pour son nouveau chalet, un saloir indépendant sur l'alpage voisin de la Chaux-Dessous[25]. Les armaillis dormaient à l'étage, sur le «cholê», le soliveau, accessible de la cuisine par un escalier de bois.

Le chalet du Crêt de la Ville est bien visible sur le plan géométrique de la commune de Gruyères dressé entre 1741 et 1745[26]. Le commissaire géomètre lui a donné un plan carré, ce qui est proche de la réalité, avec une petite annexe orientale qui pourrait avoir disparu lors de l'agrandissement de l'étable. Il est signalé comme propriété des bourgeois de Gruyères qui se partageaient, avec divers patriciens fribourgeois, l'essentiel des alpages de la vallée des Groins et du flanc nord du Moléson. Il desservait alors deux alpages attenants, celui du Penny et celui du Crêt de la Ville, soit 138 poses et demi, un peu moins de 50 hectares[27], avec une charge an-

22 On ignore à quelle date il a été transformé en étable à petit bétail ou à porcs, pas avant le XXe siècle en tout cas, puisque le «sellage» est mentionné durant tout le XIXe siècle par les cadastres incendie.

23 Sur les ustensiles de chalet, voir: Denis BUCHS, Une culture de l'objet. De la fonction à la célébration, in: CMG 2 (1999), 77-86.

24 AEF, Af 8, CI Gruyères 1818-1823.

25 Place de l'Aigle 12 à l'entrée de Moléson-Village. Le chalet abrite depuis 1990 une fromagerie de démonstration.

26 AEF, E 78, Plans Geometriques Levés pour la Renovation du Fief de LL. EE. a cause de Leur chateau de Gruyere rière le Territoire dudit Gruyère, f. 23-24.

27 AEF, Gruyères, Rentier n° 88 (1745). La pose fribourgeoise équivaut à 3600 m^2.

28 AEF, Grosses, Gruyères 1, f. 11-15: «Au Penny et Au Crêt de la Ville deux paquiers de Montagne contenant cent trente huit poses et demi, soutenant avec les deux Montagnes sous en deux articles Limitées Le paturage annuel de cinquante quatre vaches».

nuelle de 54 vaches si l'on en croit la reconnaissance du 28 juin 1745[28]. Vingt-cinq ans après sa construction, le chalet du Crêt de la Ville était déjà insuffisant pour l'estivage d'un tel troupeau et l'on comprend qu'il ait fallu construire un nouveau chalet de 21 m sur 7 pour l'alpage du Penny, peu avant 1818[29], avant d'agrandir celui du Crêt de la Ville en 1820, date établie par les analyses dendrochronologiques et confirmée par une mention du premier cadastre incendie de la commune et par les comptes de la ville de Gruyères[30]. Prolongée d'un tiers vers l'est, dans une aile couverte d'un comble à pente douce, l'étable passa alors de 15 à 23,5 m de long, avec une capacité de 30 à 46 vaches désormais[31].

La poya des charpentiers et des tavillonneurs

Comme un siècle plus tôt, le chantier commence dans les premiers jours du mois de mai, après la fonte des neiges. Dès le 6, Jean-Joseph Bussard abat le bois nécessaire à la construction dans les forêts qui bordent le nord du pâturage. Le surlendemain, on découvre le toit du chalet tandis que les maçons travaillent déjà aux fondations de la «recrue du crêt de la ville», entendez son agrandissement. Le même jour, un attelage de bœufs y conduit les «gîttes», soit les sablières préparées par le charpentier Jean-Joseph Gachet. A la fin du mois déjà, la charpente a été dressée. Le 22 mai, on paye Charles Gachet pour la livraison de 17 000 «clavins», les clous à tavillons dont on recouvre toute la construction. Le cadastre incendie précise d'ailleurs en 1834 que la bâtisse est entièrement revêtue «en petits bardeaux»[32] ou tavillons, un mode de couverture qui s'était déjà substitué à l'ancelle, l'«âchiye» posée sans fixations sur des toits à faible pente uniquement. On profite de ces travaux d'agrandissement pour réparer le chalet. Félix Vallélian, du Pâquier, est payé «pour avoir raccomodé les clefs du grenier»; encore une mention qui écorne l'image idyllique de l'alpage et de ses chalets grands ouverts à l'année. On chapardait sans doute autant dans les verts pâturages que dans les venelles urbaines comme en témoignent ces précautions pour mettre en sûreté les précieuses meules de fromage et une petite dépense, lors du chantier, pour «8 autres cloux au lieu de ceux qui ont été volés». En juillet de la même année, on entreprend l'agrandissement du chalet dit des Cliards, sur l'alpage contigu des Petites-Clées. Le 29 septembre 1819, on avait en effet signé une convention avec Joseph Gachet, charpentier à Pringy, pour la construction d'une nouvelle étable qui serait greffée au chalet d'origine, comme au Crêt de la Ville, pour une somme de quinze louis soit 120 écus petits[33]. La charpente est levée le 29 juillet sur les fondations réalisées avec des pierres montées au chalet et de la terre brûlée en lieu et place de sable. Contrairement au Crêt de la Ville où l'on avait voituré trois bosses de chaux, on allume un «rafour», un four à chaux, sur le site. Antoine Gachet livre 10 000 clavins pour la couverture en tavillons, payée aux couvreurs 23 baches la toise, fourniture et pose comprises, alors que les artisans sont rétribués 9 baches la journée.

Les comptes égrènent d'année en année, dès la fin de l'hiver, leurs lots de dépenses aux char-

Fig. 4 La montée au «chôlê», le soliveau où dormaient les armaillis. La paroi divisant la chambre à lait n'était déjà plus en place lors de l'analyse de la construction. Elle a sans doute permis d'aménager postérieurement une petite chambre au rez-de-chaussée. La paroi en madriers du «gournê», le grenier ou saloir, repose sur un soubassement en maçonnerie, possible vestige de la construction de 1690.

29 Les comptes mentionnent en août 1722 une rétribution à trois couvreurs pour «chascun 6 journées pr. recouvrir les Challets du Peny et d'en haut de la Joux» (AC Gruyères, Cpte nº 116, 11.11.1721-11.11.1722, f. 26). Ce premier chalet avait-il disparu ou s'agit-il du Penny Desbiolles? En 1745 en tout cas, aucun chalet n'est représenté sur l'alpage du Penny et le cadastre incendie de 1818 y mentionne «un grand chalet presque totalement neuf, en bois, couvert en petits bardeaux». Le chalet a été agrandi à ses dimensions actuelles en 1872 semble-t-il, avec la construction d'un corps de bâtiment transversal au sud.

30 AEF, Af 8, CI Gruyères 1818-1823, Crêt de la Ville 225 et AC Gruyères, Cpte nº 184, 1820, Jean Gremion, f. 34-35 et 38.

Fig. 5 Coupe longitudinale, rendu en «nuages de points» obtenu par scanner à balayage laser Faro Photon 120, pivotant sur 360° (Archéotech S.A.).

pentiers et aux tavillonneurs chargés de l'entretien des chalets, saloirs et gîtes. Les analyses du bois ont mis en lumière des réparations importantes au Crêt de la Ville, en 1877, à nouveau confirmées par les archives. Le long-pan sud a été réparé et plusieurs poteaux changés, notamment dans les angles. Le travail fut attribué à la fin septembre 1876 au charpentier Sylvestre Rime, pour 350 francs de l'époque[34]. Faute de comptes pour ces années-là, on doit conclure sur la base des dendrochronologies que les travaux n'ont été réalisés qu'au mois de mai de l'année suivante.

L'avenir d'un chalet sans alpage

L'empiètement du site de Moléson-Village sur l'alpage du Crêt de la Ville a entraîné l'abandon du chalet qui, faute d'entretien, a connu une dégradation rapide. La réalisation d'infrastructures routières et de constructions modernes alentour plus l'absence de drainage ont sans doute modifié l'hygrométrie du terrain et accéléré d'anciens tassements de fondation qui expliquent l'affaissement du soubassement, la dislocation des angles nord de la construction initiale et les désordres structurels de l'ouvrage. En plus des déformations de la charpente, on a constaté également des dégâts sur les madriers, attaqués par des insectes[35]. Le diagnostic a bien sûr effrayé la commune de Gruyères, encore propriétaire d'un riche patrimoine de 15 chalets sur son territoire[36], la moitié déjà signalés au XVIIIe siècle, à l'âge d'or du gruyère. Certains remontent à la

Fig. 6 Plan parterre montrant bien la division du chalet initial entre les hommes et leurs bêtes, la position du grenier construit en 1690, à l'angle nord-ouest, suivi de la chambre à lait et de la cuisine. Par sa précision, le relevé laserométrique permet d'identifier les trois travées orientales de l'étable comme une adjonction postérieure (Archéotech S.A.).

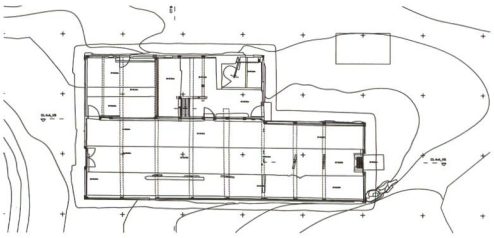

Fig. 7 Coupe transversale à la hauteur de la chambre à lait, avec la charpente à poteaux reposant sur la paroi de séparation isolant les hommes et les bêtes, afin de libérer l'espace de l'étable (Archéotech S.A.).

Fig. 8 Coupe longitudinale à la hauteur de l'étable montrant la juxtaposition du comble en pavillon du chalet initial de 1720 et celle plus basse de l'étable annexée un siècle plus tard (Archéotech S.A.).

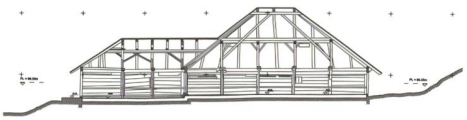

31 En 1983, les deux alpages étaient toujours exploités en commun, pour des raisons notamment de répartition des points d'eau, avec une charge de 22 vaches durant 21 jours, 20 génisses et 5 veaux durant 120 jours. (Société fribourgeoise d'économie alpestre. Rapport du comité sur sa gestion pour l'année 1983. Rapport sur les inspections d'alpage en 1983. Zone IV: Moléson, 29).

32 AEF, Af 55, CI Gruyères 1834-1843, Crêt de la Ville 225.

33 AC Gruyères, Cpte n° 184, 11.11.1819-11.11.1820, f. 36-39. Le monogramme IG pour Joseph Gachet et la date 1820 se réfèrent donc à un agrandissement et non à une reconstruction.

34 AC Gruyères, MC, 30.09.1876.

35 Pierre GEX pour gex & dorthe ingénieurs consultants sàrl, Commune de Gruyères. Chalet du Crêt de la Ville à Moléson sur Gruyères. Rapport sur l'état des structures, typoscript, 03.2001 (ASBC).

36 Les chalets de l'Arêna, du Crêt de la Ville, de la Chaux dessus, du Commun, de Mongeron d'en haut et de Mongeron d'en bas, de l'Auge d'amont, de la Cierne de l'Auge, du Diéru, des Gruyères, des Petites Clés, du Haut de la Joux, de la Joux devant, du Penny et du Moléson à Baron.

Fig. 9 Au pied de la «montagne sacrée», l'arrière-fond moderne du Crêt de la Ville avec ses «chalets» de vacances et ses «molécubes» en béton, en 1989.

seconde moitié du XVIIe siècle au moins, comme ceux de la Joux d'En-haut (mentionné en 1690) des Joux Derrey et de Mongeron où des travaux sont signalés en 1692[37]. Il a été question un moment de sacrifier la vénérable bâtisse, puis de l'expatrier en Suisse centrale, mais le Musée de l'habitat rural à Ballenberg a décliné l'offre en 2005. La commune a finalement choisi de le sauver pour le mettre à disposition de ses concitoyens dans l'idée d'une réappropriation du lieu par la communauté qui l'a véritablement «inventé». En 2006, une douzaine d'étudiants de l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg investissent les lieux à l'occasion d'un séminaire sur les «Usages», confrontant dans leurs travaux l'authenticité du chalet du Crêt de la Ville au chalet des Colombettes, mémorial vidé de substance: «car l'un représente en quelque sorte le danger de l'autre. D'un côté, un patrimoine authentique qui a perdu son usage. De l'autre, un patrimoine qui a perdu sa substance architecturale, mais qui reste animé»[38]. Dans la foulée, le Service des biens culturels a poursuivi le travail de connaissance et de remémoration de l'objet, en lançant notamment une campagne d'analyses dendrochronologiques et de relevés laserométriques du bâtiment afin d'offrir une base scientifique à toute intervention[39].

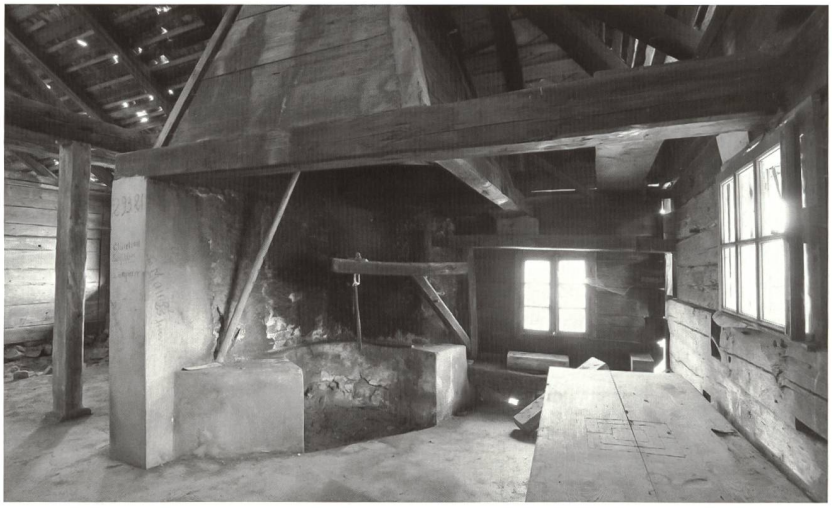

Fig. 10 Le «trintsâbyo», la cuisine, avec le «krou dou fu», le foyer tout à gauche.

Dans ces conditions, la remise en état et le sauvetage de ce témoin de l'architecture alpestre

Fig. 11 Le chalet du Crêt de la Ville en 1989.

devrait servir le débat qui s'amorce sur les conditions de conservation de ce patrimoine menacé par les difficultés de l'économie alpestre, mais également par son statut dans l'imaginaire collectif et sa récupération par une société urbaine en mal de valeurs archétypales. Au pied du Moléson, le village idéal des architectes n'a pas résisté longtemps au «faux romantisme» craint par son concepteur William Dunkel. Les «chalets» prisés par les clients, au rustique de façade, ont vite supplanté les «molécubes» honnis, bruts de décoffrage. Dans ce nouveau paysage alpin tapissé de leurres, le chalet du Crêt de la Ville fait de la résistance et peut offrir un espace de réflexion face à l'appauvrissement du discours sur l'authenticité, qui mine le débat. Construit en 1720 par la commune de Gruyères qui en est toujours le propriétaire, ce chalet est l'un des plus anciens du canton, l'un des premiers également avec «sellage» incorporé. Sur les 1350 chalets d'alpage recensés par Jean-Pierre Anderegg, seule une cinquantaine est antérieure à 1750, même si des recherches plus poussées pourraient encore nous réserver quelques surprises. Ainsi le chalet de la Monse, autrefois situé dans un hameau d'altitude sur la commune de Charmey, présenté en 1996 comme «le plus ancien chalet fribourgeois connu à ce jour»[40] a soudainement pris un coup de vieux. Alors qu'on le datait de

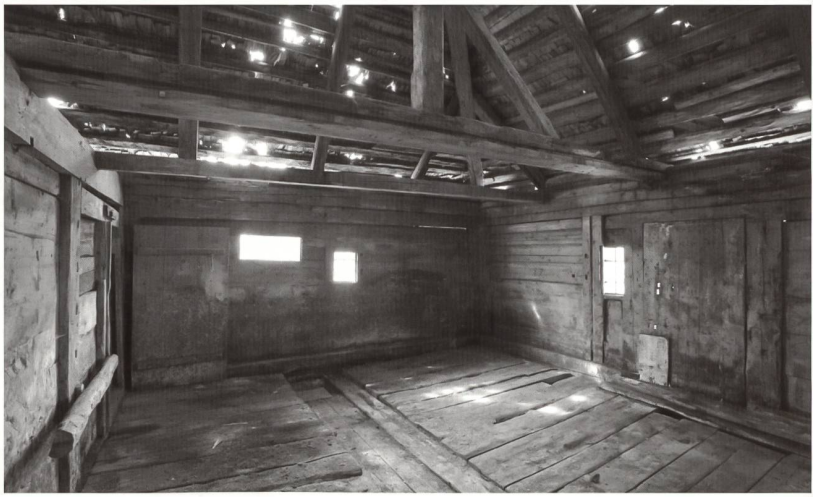

Fig. 12 Le saloir, dans son état actuel, après sa transformation en étable à petit bétail.

Fig. 13 Détail de la charpente et état de la couverture actuellement bâchée, suite à l'orage de grêle du 23 juillet 2009.

1619, de nouvelles analyses dendrochronologiques ont permis d'établir avec certitude qu'il a été construit en 1500, puis agrandi d'une travée d'étable au sud-ouest et pourvu d'une nouvelle charpente en 1618, probablement pour François Galley[41]. Faute d'analyses poussées et de recherches archéologiques, il faut arpenter les archives pour trouver la mention d'un «chaslet» fribourgeois plus ancien, le premier connu en 1408[42]. Si l'on s'efforce d'en sauvegarder la substance historique et l'esprit du lieu, le chalet du Crêt de la Ville pourrait servir de repère au cœur d'une station touristique du XXe siècle et nous permettre de mesurer le grand écart qui sépare le rêve de la réalité, le chalet confortable et préfabriqué dont les élites bourgeoises ont parsemé leurs loisirs[43] et le «vieux chalet» de nos hymnes.

Fig. 14 Carottage à la tarière de Pressler sur la charpente de l'agrandissement de l'étable en vue de la datation dendrochronologique des bois.

37 AC Gruyères, Cpte n° 89, 11.11.1689-11.11.1690, f. 45 et Cpte n° 91, 11.11.1691-11.11.1692, f. 46, 47 et 52.

38 Pieter VERSTEEGH, professeur d'architecture, responsable du programme Master, cité in: CLP, Crêt-de-la-Ville et Colombettes. Prospections architecturales, in: La Gruyère, 7.12.2006, 9.

39 Les relevés ont été réalisés par Olivier Feihl, Archéotech S.A. à Epalinges.

40 ANDEREGG 1996, 263.

41 Jean-Pierre ANDEREGG, La Monse. Un nouveau regard sur un ancien chalet, in: CMG 6 (2007), 77-84.

42 Le terme apparaît cependant en 1328 déjà aux Mosses (VD). Voir: Nicolas MORARD, Le fromage de Gruyère. Une invention récente, in: CMG 2 (1999), 28.

43 Voir en particulier: Serge DESARNAULDS (sous la dir. de), Le Chalet dans tous ses états – La construction de l'imaginaire helvétique, Genève 1999. Au terme de cet article, je tiens à remercier Jean-Pierre Doutaz, syndic de Gruyères, qui m'a permis d'accéder librement aux archives communales de Gruyères, Alain Robiolio, ancien collègue au Service des biens culturels qui a fait diverses recherches aux Archives de l'Etat de Fribourg et mes collègues Frédéric Arnaud, qui m'a accompagné dans mes recherches à Gruyères, et Vincent Steingruber, qui m'a signalé l'intérêt de ce chalet et transmis tout son dossier.

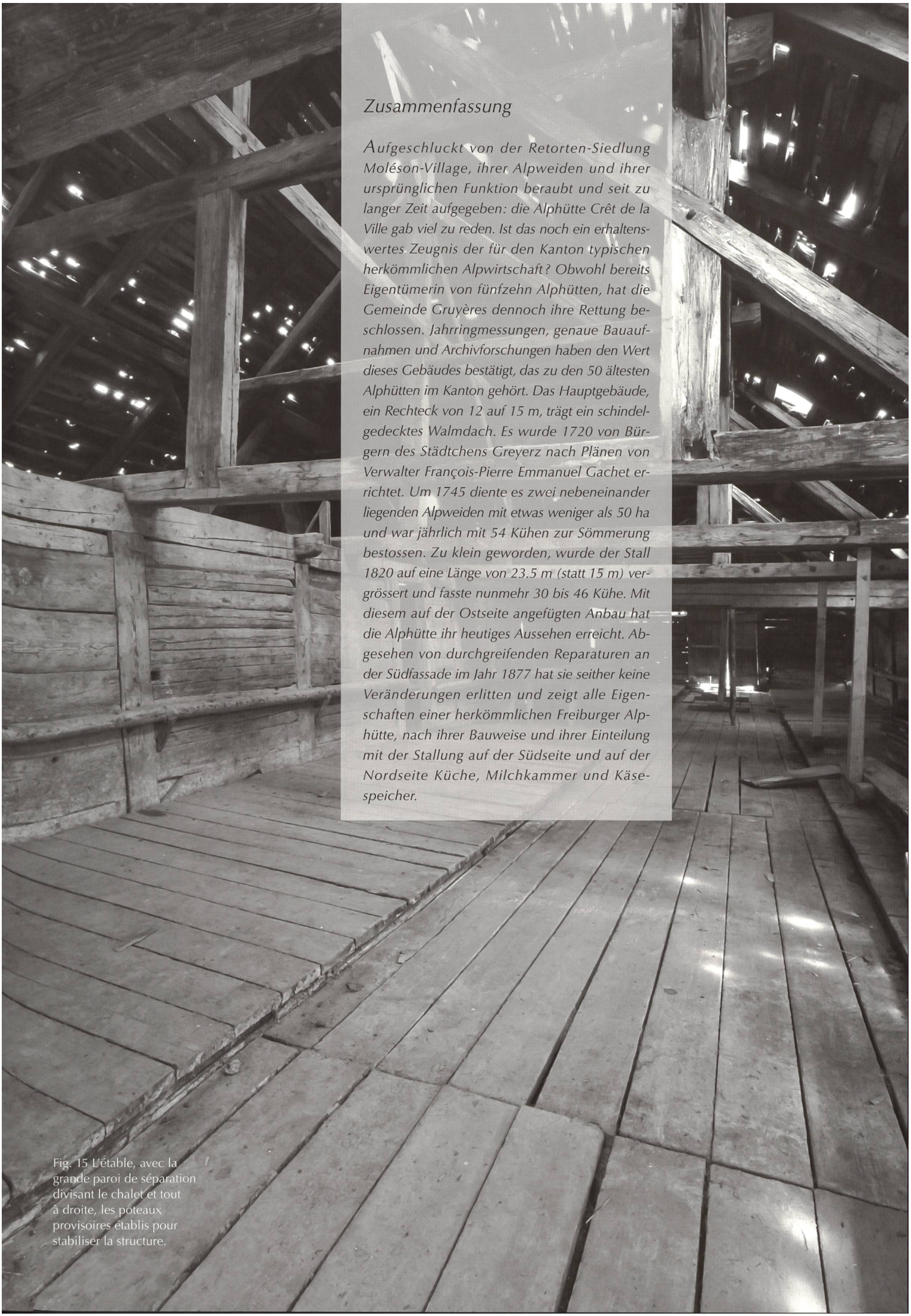

Zusammenfassung

Aufgeschluckt von der Retorten-Siedlung Moléson-Village, ihrer Alpweiden und ihrer ursprünglichen Funktion beraubt und seit zu langer Zeit aufgegeben: die Alphütte Crêt de la Ville gab viel zu reden. Ist das noch ein erhaltenswertes Zeugnis der für den Kanton typischen herkömmlichen Alpwirtschaft? Obwohl bereits Eigentümerin von fünfzehn Alphütten, hat die Gemeinde Gruyères dennoch ihre Rettung beschlossen. Jahrringmessungen, genaue Bauaufnahmen und Archivforschungen haben den Wert dieses Gebäudes bestätigt, das zu den 50 ältesten Alphütten im Kanton gehört. Das Hauptgebäude, ein Rechteck von 12 auf 15 m, trägt ein schindelgedecktes Walmdach. Es wurde 1720 von Bürgern des Städtchens Greyerz nach Plänen von Verwalter François-Pierre Emmanuel Gachet errichtet. Um 1745 diente es zwei nebeneinander liegenden Alpweiden mit etwas weniger als 50 ha und war jährlich mit 54 Kühen zur Sömmerung bestossen. Zu klein geworden, wurde der Stall 1820 auf eine Länge von 23.5 m (statt 15 m) vergrössert und fasste nunmehr 30 bis 46 Kühe. Mit diesem auf der Ostseite angefügten Anbau hat die Alphütte ihr heutiges Aussehen erreicht. Abgesehen von durchgreifenden Reparaturen an der Südfassade im Jahr 1877 hat sie seither keine Veränderungen erlitten und zeigt alle Eigenschaften einer herkömmlichen Freiburger Alphütte, nach ihrer Bauweise und ihrer Einteilung mit der Stallung auf der Südseite und auf der Nordseite Küche, Milchkammer und Käsespeicher.

Fig. 15 L'étable, avec la grande paroi de séparation divisant le chalet et tout à droite, les poteaux provisoires établis pour stabiliser la structure.